



INSTITUTION



Les candidats aux Législatives invités à prendre position sur les sujets d'intérêt majeur pour le développement de la Dordogne

Les 44 candidats aux élections législatives en Dordogne vont recevoir très prochainement du président du Conseil départemental Germinal Peiro un questionnaire qui, sous forme de lettre ouverte, les invite à prendre position sur un certain nombre de projets structurants pour développer l'attractivité de la Dordogne et améliorer le quotidien des Périgourdiens. Ils ont jusqu'au 2 juin pour répondre.

Publié le 24 mai 2022

Le Président du Conseil départemental de la Dordogne Germinal Peiro va adresser un questionnaire, sous forme de lettre ouverte, à l'ensemble des 44 candidats aux élections législatives des 12 et 19 juin sur les quatre circonscriptions du département.

A travers une série de 17 questions, il souhaite en effet que les candidats affirment leur position sur les principaux dossiers et projets structurants concernant l'aménagement du territoire.

Certains des sujets abordés relèvent directement de la compétence de l'Etat, d'autres sont mis en œuvre par le Conseil départemental. Ils ont tous pour point commun de revêtir une importance capitale pour développer l'attractivité de la Dordogne et améliorer le quotidien des Périgourdiens.

Parmi ces questions, figurent les dépenses d'aide sociale non compensées par l'Etat, le devenir des Départements, la question du désenclavement routier, la désertification médicale ou encore les enjeux environnementaux dont ceux de la préservation de la ressource en eau.

Les candidats aux Législatives ont jusqu'au 2 juin pour donner leurs réponses. Après analyse, celles-ci seront rendues publiques au cours de la semaine précédant le premier tour du scrutin.

Questionnaire adressé aux candidats aux élections législatives des 12 et 19 juin en Dordogne

Certains d'entre eux relèvent directement de la compétence de l'Etat, d'autres sont mis en œuvre par le Conseil départemental. Tous revêtent une importance capitale pour développer l'attractivité de la Dordogne et améliorer le quotidien des Périgourdiens.

C'est pourquoi il me semble utile que nos concitoyens puissent connaître votre position sur ces différents sujets.

• Depuis 2015, le budget consacré par le Conseil départemental à l'action sociale augmente de près de 5% par an (soit une hausse en volume annuel d'environ 11 millions d'euros). Au fil des années, le reste à charge dont l'acquiesce le Département s'accroît considérablement. L'Etat ne consentant qu'une petite part du financement des allocations telles que le RSA ou l'APA, qui relève pourtant de la solidarité nationale. Le montant non compensé atteint ainsi les 640 millions d'euros pour la période comprise entre 2005 et 2020 ! En tant que législateur, vous engagez-vous à agir de façon résolue afin de corriger ce déséquilibre ?

Oui Non

• Le Président de la République a annoncé son intention d'insérer le Conseiller territorial, élu bicéphale qui siègerait à la fois au Conseil Régional et au Conseil départemental. Une telle réforme accroitrait inévitablement l'éloignement entre les élus locaux et la population. Êtes-vous :

Oui Non

• Les zones rurales ont-elles besoin de plus de médecins et d'assurer la qualité et la réactivité des services hospitaliers en Dordogne ?

Oui Non

• Êtes-vous favorable dans cette perspective, au déconventionnement des médecins qui s'installeraient dans des zones sur-dotées ?

Oui Non

• Appuieriez-vous, en complément de cette action nationale, les projets d'extension du Centre départemental de santé, fonctionnant grâce au recrutement de médecins salariés par le Conseil départemental, sur plusieurs secteurs de Dordogne où la désertification médicale s'intensifie ?

Oui Non

• Apporterez-vous votre soutien au projet écologique, économique, sportif et touristique, de réalisation d'un parcours d'eaux vives à Bergerac ?

Oui Non

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/les-candidats-legislatives-invites-a-prendre-position-sur-les-sujets-dinteret-majeur-pour-le-developpement-de-la-dordogne-22332069?>

- Favorable Défavorable
- Au-delà, êtes-vous favorable ou défavorable au maintien des Départements comme collectivités en charge de la vie quotidienne de nos concitoyens, aux côtés des communes ?
 Favorable Défavorable
 - En matière de débouchements routiers, êtes-vous favorable à la modernisation de la Route Nationale 21 (RN 21) à travers :
 - La mise à deux fois deux voies ? Oui Non
 - La création de créneaux de dépassement supplémentaires ? Oui Non
 - Apporterez-vous votre soutien à la création d'un centre nautique départemental à Sarlat, en Périgord Noir ? Oui Non
 - Partagez-vous l'idée d'associer étroitement les fédérations départementales de pêche et de chasse aux actions de protection de la biodiversité, aux côtés des associations environnementales, comme le fait le Département sur de nombreuses initiatives partagées ? Oui Non
 - Êtes-vous favorable à un projet de stockage d'eau pendant la période hivernale qui permettrait, sur le modèle du barrage de Maillet, de soutenir le débit de l'écluse de l'Isle, de favoriser la biodiversité, de développer l'agriculture et les loisirs nautiques ? Oui Non